



Les étapes d'un projet de végétalisation :

le cas concret de revalorisation d'un site par la commune de Briantes
Transformer un étang dysfonctionnel en zone naturelle fonctionnelle
19 septembre 2026



Réalisé dans le cadre de :

Partenaires financiers de la visite technique :



Cofinancé par
l'Union européenne

Programme :

- 9H00 : Présentation du projet communal : origine, étapes, moyens et accompagnements mobilisés + apport de ressources sur la Gestion Intégrée des Eaux Pluviales (GIEP)
 - 10H00 : Visite du site aménagé et échanges autour de 3 thématiques sur 3 stations d'observation : Paysage, Choix des végétaux et entretien, Cours d'eau
 - 12H00-12H30 : Inauguration de l'aménagement par les élus de Briantes
- ★ Repas (préau)

Réalisé dans le cadre de :

Partenaires financiers de la visite technique :



I. Présentation de la journée

Présentation du projet communal : origine, étapes, moyens et accompagnements mobilisés + apport de ressources sur la Gestion Intégrée des Eaux Pluviales (GIEP)

Réalisé dans le cadre de :



Partenaires financiers de la visite technique :



Cofinancé par l'Union européenne



Présentation du projet communal : origine, étapes, moyens et accompagnements mobilisés + apport de ressources sur la Gestion Intégrée des Eaux Pluviales (GIEP)

2) Contexte et présentation du projet communal

Origine du projet : présentation introductive **par les élus**

Processus, outils/méthodes :

- Les étapes du projets (de l'envie à la réalisation) **Jean Claude Boury + Christophe Moulin**
- Etat des lieux du foncier disponible, création d'espaces attractifs et ombragés, parcours de santé... ; **Idem**
- Les financements ; **Aude Defot**
- Les entreprises qui ont réalisé les travaux **Francis Riballé** + les maîtres d'oeuvre **Gilles Dézécot**
- Aspect réglementaire : qui favorise la mise en place de ce type de projet + les dossiers à construire ; **Paul Charonnat**
- Le vocabulaire/ les grandes notions techniques et théoriques (GIEP, infiltration de l'eau, hydrologie régénérative, ...) **Gilles Dézécot + Paul Charonnat**

Réalisé dans le cadre de :



Partenaires financiers de la visite technique :



Cofinancé par l'Union européenne

II. Présentation du projet communal

Démarche réglementaire

Dépôt d'un **dossier loi sur l'eau** auprès de la DDT → article R 214-1 du Code de l'Environnement, travaux soumis à nomenclature IOTA (Installations, Ouvrages, Travaux et Activités)

Démarche simplifiée en cas de restauration des fonctionnalités naturelles des milieux aquatiques (régime déclaratif avec rubrique 3.3.5.0) → pas d'enquête publique et 2 mois d'instruction en moyenne

Le dossier contient :

- Une étude bibliographique (contexte historique, géologique, social, espaces protégés...)
- Un état des lieux initial (suivi hydrologique, étude faune-flore, étude zone humide...)
- Une présentation détaillée des travaux prévus (dimensionnement, profils topographiques...)
- Les impacts potentiels du projet et la séquence ERC (Eviter Réduire Compenser)

→ **Démarche à externaliser pour une commune**

Réalisé dans le cadre de :

Partenaires financiers de la visite technique :



II. Présentation du projet communal

Vocabulaire

GIEP, infiltration de l'eau, hydrologie régénérative, restauration de cours d'eau...

Réalisé dans le cadre de :



Partenaires financiers de la visite technique :



Cofinancé par
l'Union européenne

III. Apports thématiques

L'Urbanisme Favorable à la Santé (UFS)... c'est quoi ?



Réalisé dans le cadre de :

Source : preventech.net

Partenaires financiers de la visite technique :

L'Urbanisme Favorable à la Santé (UFS)... c'est quoi ?

Déf EHESP (Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique) = “l’UFS vise à tenir compte systématiquement et simultanément des conséquences sur la santé et l’environnement de tout projet d’urbanisme (planification et urbanisme opérationnel).”

Définition ARS Centre Val de Loire = « Le concept d’urbanisme favorable à la santé a été initié par l’OMS (Organisation mondiale pour la santé) dès 1987 dans le cadre de son programme des villes-santé. Il a été complété par l’école des hautes études en santé publique qui définit un cadre de références composé de **7 axes d’actions** :

1. **Réduire les polluants**, les nuisances et autres agents délétères ;
2. **Promouvoir les comportements de vie sains** des individus ;
3. Contribuer à **changer le cadre de vie** ;
4. Identifier et **réduire les inégalités de santé** ;
5. Soulever et gérer, autant que possible, les antagonismes et les possibles synergies entre les différentes politiques publiques (environnementales, d’aménagement, de santé...) ;
6. Mettre en place des **stratégies favorisant l’intersectorialité et l’implication de l’ensemble des acteurs**, y compris les citoyens ;
7. Penser un **projet adaptable**, prendre en compte l’évolution des comportements et modes de vie.

Réalisé dans le cadre de :

Partenaires financiers de la visite technique :

L'Urbanisme Favorable à la Santé (UFS)... c'est quoi ?

En résumé, l'UFS c'est **replacer l'humain au cœur des choix de planification et d'aménagement**, car nous sommes les principaux usagers des espaces publics (sans oublier la biodiversité animal et végétal), **c'est offrir un cadre de vie bon pour la santé, au sens large**.

L'UFS se base sur les déterminants de santé : “Un **déterminant de santé** est un **facteur qui influence l'état de santé d'une population**, soit de façon isolée, soit en association avec d'autres facteurs. “(ARS CVL)

- **individuels** : âge, sexe, patrimoine génétique, comportement, ...
- **socio-économiques** : accès au logement, à l'emploi, à la culture, à l'éducation,...

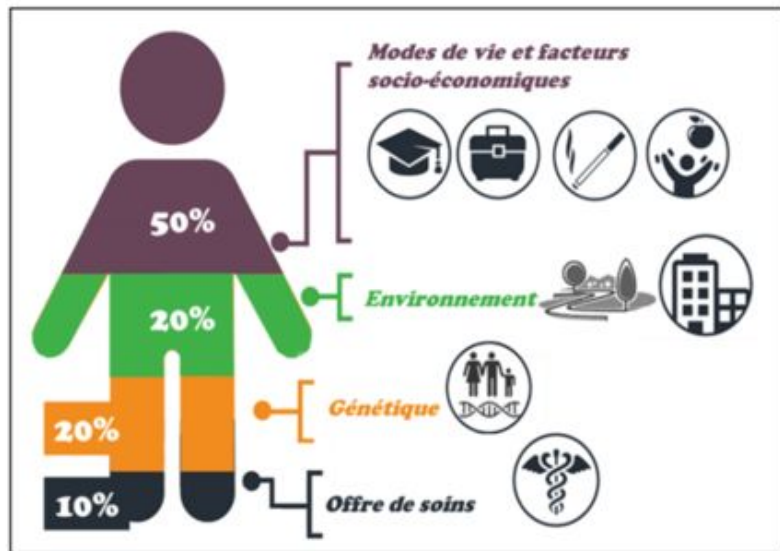
- **environnementaux** : qualité de l'air, de l'eau, de l'environnement sonore,...
- **politiques** : urbaines, habitat, transport, emploi

Réalisé dans le cadre de :

Partenaires financiers de la visite technique :

III. Apports thématiques

L'Urbanisme Favorable à la Santé (UFS)... c'est quoi ?



Source : ARS CVL

Réalisé dans le cadre de :

=> 70 % des déterminants de santé sont extérieurs au système de soin

=> Nécessité de mettre en place une politique **PREVENTIVE** plutôt que CURATIVE

Investir dans le cadre de vie, c'est investir sur la santé* des habitants

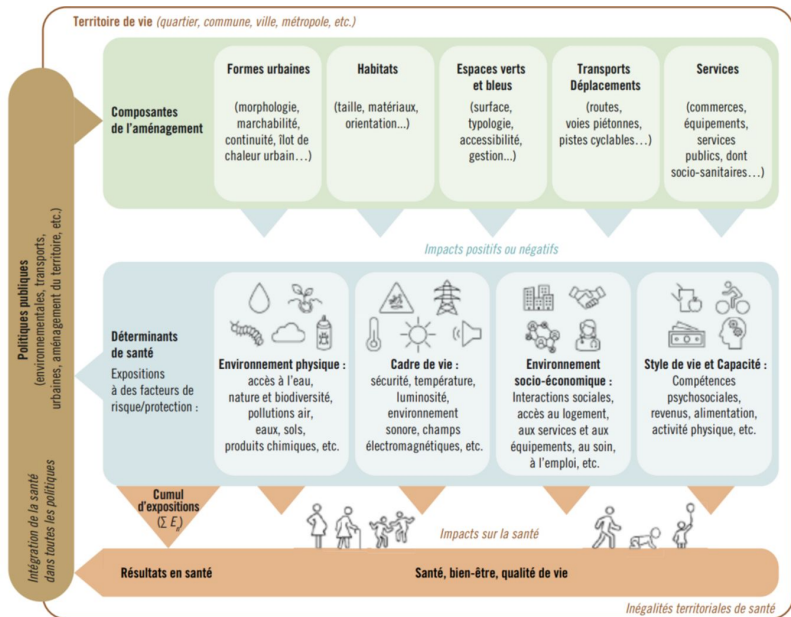
L'UFS soutient des actions qui participent aux **stratégies d'adaptation et d'atténuation** et qui présentent des **co-bénéfices santé-environnement-climat**.

*Santé = état complet de bien-être physique, mental et social (def Charte d'Ottawa – OMS)

Partenaires financiers de la visite technique :

III. Apports thématiques

Comment et pourquoi intégrer l'UFS dans les logiques d'aménagement ?



- ❖ **Intégrer l'UFS dans les documents d'urbanisme**
- ❖ **Intégrer ces notions dans les réflexions communales, pour chaque projet d'aménagement** (réfléchir sous un autre regard et en complémentarité)
- ❖ **Démarche de démocratie participative** (permet de répondre aux besoins des habitants)

*Il existe une **diversité de projets** possibles, des petits comme des grands !*

L'UFS est un levier d'attractivité pour les communes et permet de valoriser leurs projets auprès des habitants

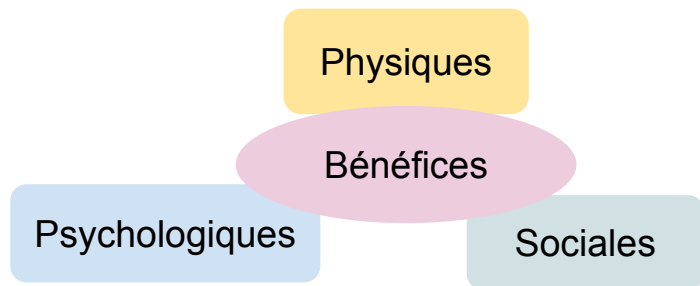
Source : Magazine LA SANTE EN ACTION - N°459 – MARS 2022 – Santé publique France.

Réalisé dans le cadre de :

Partenaires financiers de la visite technique :

Quels liens avec le projet de Briantes ?

Les bienfaits du végétal pour la santé ?



De nombreuses **études** le prouvent : réduction du stress, régulation du niveau de l'attention, fatigue émotionnelle, ...



Bactérie mycobacterium : antidépresseur naturel

Projet de Briantes :

- 1) Réflexion de **planification d'aménagement globale** de la commune (diversité des projets : étang, verger, parcours de santé, ...) ;
- 2) Se **saisir des opportunités** : achat de l'étang "dysfonctionnel" pour rendre l'espace naturel fonctionnel et attractif (promenade, repos, découverte de la nature, lien social, ...) ;
- 3) **Croiser les enjeux** : environnementaux et d'usages.

Réalisé dans le cadre de :

Partenaires financiers de la visite technique :



QUESTIONS/ RÉPONSES

Réalisé dans le cadre de :



Partenaires financiers de la visite technique :



Cofinancé par
l'Union européenne



Présentation des ressources disponibles : dossier du participant

Documents à télécharger :

Fascicule GIEP (Indre Nature) :

<https://www.indrenature.net/publications/la-gestion-des-eaux-pluviales-une-solution-d-avenir-pour-nos-communes>

Fiche mémo sur la gestion communale des eaux pluviales (Adar Civam) :

<https://www.civam.org/adar-civam/ressources/fiche-memo-mieux-gerer-les-eaux-pluviales-sur-ma-commune/>

Guide Planter des arbres (Adar Civam) :

<https://www.civam.org/adar-civam/ressources/guide-planter-des-arbres/>

Site ARB Des ressources pour agir -> Végétalisons! :

<https://www.biodiversite-centrevalde Loire.fr/agir/les-boites-outils-pour-passer-l-action/vegetalisons>

Retours sur les visites techniques CPIE Brenne Berry :

<https://cpiebrenne.fr/accompagner/les-collectivites-locales/>

Flyer sur la GIEP (CPIE Brenne Berry) :

<https://cpiebrenne.fr/wp-content/uploads/2026/09/Guide-GIEP-NUM.pdf>

Flyer présentation démarche accompagnement végétalisation (CPIE Brenne-Berry et Indre Nature) : <https://cpiebrenne.fr/wp-content/uploads/2024/06/Flyer-Presentation-Vegetalisation-Indre.pdf>

Réalisé dans le cadre de :



Partenaires financiers de la visite technique :



Cofinancé par
l'Union européenne



Visite du site aménagé et échanges autour de 3 thématiques sur 3 stations d'observation : Paysage, Choix des végétaux et entretien, Cours d'eau



Réalisé dans le cadre de :



Partenaires financiers de la visite technique :



Cofinancé par
l'Union européenne

Visite du site aménagé et échanges autour de 3 thématiques sur 3 stations d'observation : **Paysage**, **Choix des végétaux et entretien**, **Cours d'eau**





Inauguration de l'aménagement par les élus de Briantes



Réalisé dans le cadre de :



Partenaires financiers de la visite technique :



Cofinancé par l'Union européenne